

Bonnes nouvelles !



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Eh oui, il arrive aussi au syndicalisme apicole exigeant et dynamique d'obtenir de beaux résultats ! La première bonne nouvelle concerne l'étiquetage du miel. En effet la commission des affaires économiques, lors des discussions du projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, a voté favorablement pour un étiquetage obligeant à mentionner enfin l'origine des pays composant des miels d'assemblages. Lors des débats, il

a été mis en avant que le consommateur se trouvait très souvent induit en erreur par les appellations de certains miels. Une étude sur le sujet a montré que dans 80 % des cas le consommateur, qui croyait avoir acheté du miel d'origine France, avait acheté en réalité un miel d'importation. Le résultat de ce vote n'est pas le fruit du hasard. Il est dû au travail de fond effectué par l'UNAF de longue date, de l'UFC-Que Choisir, avec qui nous avons conduit ce combat, et de la FFAP qui nous a accompagnés dans les démarches auprès des élus de tous bords pour convaincre le législateur d'exiger une meilleure traçabilité. Remerciements donc à toutes ces personnes qui ont œuvré sur ce dossier ! Le ministre de l'Agriculture, il faut le saluer, s'est dit totalement favorable à cet amendement, en s'appuyant entre autres sur la discussion qu'il venait d'avoir avec les représentants de la filière, où seule l'UNAF a argumenté pour une meilleure traçabilité et la défense des producteurs français. L'objectif de cet étiquetage est bien entendu de garantir une véritable transparence au consommateur qui pourra désormais acheter et consommer du miel en toute connaissance de l'origine géographique. Cela devrait également permettre aux apiculteurs professionnels commercialisant en vrac de vendre leur production sans être totalement noyés dans le négoce mondial du miel. Le paradoxe sur ce sujet, qui aurait dû légitimement faire consensus au niveau de l'interprofession, est qu'il y avait des positions diamétralement opposées au sein même du collège amont qui représente pourtant la production. Pour comprendre cette différence d'approche, il suffit de regarder le double jeu de certains qui, apiculteurs et négociants à la fois, auraient autant leur place dans le collège aval...

Autre bonne nouvelle : le dossier néonicotinoïdes et apparentés. Les nombreux débats qu'il a suscités et suscitent encore auprès du législateur ont permis de mettre en avant le mode d'action de ce type de produit qui est lourd de conséquences pour l'abeille, l'environnement, l'homme... Le législateur dans sa grande sagesse a voté un amendement que l'on pourrait classer de bon sens. Dans le texte de loi sont insérés les mots « ou ayant des modes d'actions identiques, à l'exception des produits de bio contrôle... ». Dans l'exposé sommaire, il est précisé que l'innovation scientifique de plusieurs laboratoires a ainsi permis l'apparition de nouvelles substances, notamment le sulfoxaflo et la flupyradifurone, dont les caractéristiques chimiques leur permettent de créer un débat scientifique sur leur appartenance, ou non, à la famille des néonicotinoïdes...

Il convenait donc de préciser que l'interdiction des néonicotinoïdes s'appliquait aux molécules ayant des modes d'action identiques. C'est là une excellente décision que l'UNAF réclamait depuis plusieurs mois.

Enfin, le ministre de l'Agriculture a confirmé, lors de sa rencontre avec les représentants de la filière, qu'un texte était en cours de

rédaction pour permettre l'achat de produits de traitement *Varroa* à base d'amitraz et d'acide oxalique, et ce sans ordonnance vétérinaire. Pour l'UNAF, cette confirmation est également une bonne chose. Elle va dans le bon sens et devrait permettre une meilleure lutte contre ce prédateur.

Reconnaissance

Rien n'est acquis définitivement, mais le combat syndical mené de longue date par certains montre qu'après une période d'écoute, malgré les difficultés et les lobbies, aujourd'hui des avancées voient le jour. L'abeille est très médiatisée. Certains en usent, d'autres en abusent, mais aujourd'hui elle a retrouvé une place essentielle au cœur de notre société et des évolutions, plutôt des corrections que nous devons faire, pour vivre en harmonie avec la nature et le plus possible en bonne santé. Ce combat pour la protection de l'abeille, de l'environnement a fait que dernièrement Henri Clément, président de l'UNAF pendant de très nombreuses années, aujourd'hui secrétaire et porte-parole de celle-ci, s'est vu remettre la médaille du Mérite national. Cette reconnaissance est plus que méritée pour tout le travail accompli et tous les sacrifices que cela lui a sûrement engendrés pour défendre cette noble cause.

Mortalités

Hélas, cette année encore il est fait état de fortes mortalités. Les conditions climatiques défavorables ayant retardé la visite des ruchers c'est, pour certains, une véritable catastrophe. Les pertes hivernales importantes deviennent malheureusement récurrentes. C'est un peu la roulette russe. Aujourd'hui, lorsqu'il doit faire sa première visite annuelle, l'apiculteur est angoissé car il ignore souvent dans quel état il va retrouver son cheptel. Par manque de moyens, financiers et humains, les services de l'État ont de la peine à réagir. La priorité une fois encore va être mise sur les mortalités aiguës, donc en saison. Pourtant, c'est l'arbre qui cache la forêt. Globalement, les apiculteurs savent bien que c'est pendant l'hiver que les pertes sont les plus fortes et qu'apparaissent les non-valeurs. Mais cela ne règlera pas le problème des pertes hivernales qui constituent un véritable drame pour la profession. Comme il faut rendre à César ce qui appartient à César, je citerais la phrase de l'ANSES qui trouve toute sa place concernant le sujet invoqué : « La présence de nombreux agents infectieux (parasites dont *Varroa* en tout premier lieu, bactéries, champignons, virus) au sein des colonies, souvent asymptomatiques au départ, et leur exposition aux pesticides de diverses origines et mécanismes d'action (insecticides, fongicides et acaricides en particulier) entraînent selon toute vraisemblance le passage d'un état de santé normal à l'expression de pathologies conduisant à l'effondrement de la colonie. »

Naissance de l'Union de l'apiculture de l'Europe et de la Méditerranée

Le mardi 17 avril, en présence de son altesse le prince Albert de Monaco, répondant à l'invitation de Thierry Dufresne et Pierre Ickowicz, des personnalités venues de tous horizons : des apiculteurs, des scientifiques, des formateurs, des entrepreneurs... se sont rassemblées pour constituer l'UAEM.

Cette association forte d'une équipe pluridisciplinaire dynamique et motivée a pour objectif d'œuvrer en faveur du développement de la filière apicole, de la préservation de l'environnement et de la santé humaine. Lieu d'échange, dans les prochains mois elle devrait permettre l'élaboration et la concrétisation de projets ambitieux et utiles aux apiculteurs et aux abeilles.

Nous lui souhaitons bon vent !